

## Informations déclarant

---

**Nom Prénom**

**Adresse email**

## Informations entreprise/UES

---

<b>Structure</b>	Entreprise
<b>Tranche effectifs</b>	De 50 à 250 inclus
<b>Raison sociale</b>	ASS DE FAMILLES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'INCLUSION MEDICO-SOCIALE
<b>Siren</b>	775735574
<b>Code NAF</b>	87.20A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
<b>Adresse</b>	1 ALLEE DU PARADIS 93240 STAINS

## Informations calcul et période de référence

---

<b>Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés</b>	2025
<b>Date de fin de la période de référence</b>	31/12/2025
<b>Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs</b>	156

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

<b>Modalité de calcul</b>	Par catégorie socio-professionnelle
<b>Résultat final en %</b>	0.8
<b>Population envers laquelle l'écart est favorable</b>	Femmes
<b>Nombre de points obtenus</b>	39

## **Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles**

---

<b>Résultat final en %</b>	1.2
<b>Résultat final en nombre équivalent de salariés</b>	0.4
<b>Population envers laquelle l'écart est favorable</b>	Hommes
<b>Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage</b>	-
<b>Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés</b>	35
<b>Nombre de points obtenus à l'indicateur</b>	35

## **Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité**

---

<b>Motif de non calculabilité</b>	Absence d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité (ou d'adoption)
-----------------------------------	--

## **Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations**

---

<b>Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté</b>	3
<b>Sexe des salariés sur-représentés</b>	Femmes
<b>Nombre de points obtenus</b>	5

## **Index égalité professionnelle**

---

<b>Total de points obtenus</b>	79
<b>Nombre de points maximum pouvant être obtenus</b>	85
<b>Résultat final sur 100 points</b>	93

## **Publication des résultats obtenus**

---

<b>Date de publication</b>	01/03/2026
<b>Site Internet de publication</b>	
www.afdaeim.org	